



Mail CGT pour les congés payés



De : CGT [mailto:cgt_fpt_bly@orange.fr]

Envoyé : lundi 7 octobre 2019 13:24

À : FRANCOIS BARETTA Beatrice (CNH Industrial) <beatrice.francois-baretta@cnhind.com>

Objet : heures de nuit et congés payés

Bonjour

Avez-vous une réponse à nous donner concernant les heures majorées de nuit et les primes de nuit pour le maintien de salaire des salariés en 3*8 et en nuits fixes.

Dans l'attente de votre réponse

Cordialement le syndicat CGT

De : FRANCOIS BARETTA Beatrice (CNH Industrial) [<mailto:beatrice.francois-baretta@cnhind.com>]

Envoyé : lundi 7 octobre 2019 18:45

À : CGT

Objet : RE: heures de nuit et congés payés

Monsieur,

Nous vérifions le sujet que vous avez soulevé et revenons vers vous ultérieurement.

Si vous avez des textes légaux confirmant votre position, vous voudrez bien nous les transmettre.

Enfin, nous sommes en train de finaliser une note d'information pour les règles légales de l'indemnisation CP.

Cordialement

De : CGT [mailto:cgt_fpt_bly@orange.fr]

Envoyé : Mardi 8 octobre 2019 13:34

À : FRANCOIS BARETTA Beatrice (CNH Industrial) <beatrice.francois-baretta@cnhind.com>

Objet : RE: heures de nuit et congés payés

Madame,

Tous les textes légaux confirment notre demande.

Si vous avez des textes légaux qui affirment le contraire, vous voudriez bien nous les transmettre.

De ce fait nous réitérons notre demande et nous vous demandons d'effectuer la régularisation immédiatement pour tous les salariés concernés.

Cordialement

Le syndicat CGT